

LE REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE

UN CAMP DE JOUR POUR TOUS!

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT *ÉTÉ 2020*

du **22 juin** au **14 août** (7 semaines)

20 au 24 juillet 2020 camp de jour et service de garde fermé



DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
1^{er} mars 2020

- pour enfants de 5 à 12 ans
- présentant une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme
- résidant à Saint-Liboire*
- chaque demande sera analysée et nous communiquerons avec les parents

**Les parents qui habitent les autres municipalités de la MRC des Maskoutains sont invités à s'adresser à leur municipalité.*

Les Loisirs de Saint-Liboire inc. offrent la possibilité de participer à un programme d'accompagnement aux enfants ayant des besoins spécifiques présentant une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme dans le cadre du camp de jour organisé à Saint-Liboire pour l'été 2019. En cas de doute sur les besoins de votre enfant, communiquer avec le service des Loisirs puisqu'il est possible que l'accès aux activités du camp de jour soit difficile pour lui si nous ne sommes pas informés à l'avance de ses besoins.

Pour plus d'informations, communiquez avec Les Loisirs de Saint-Liboire inc. en composant le (450) 793-4825.





Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Claude **VADNAIS**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Yves **WINTER**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

21, place Mauriac Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Responsable : Francine Dion

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

France Desjardins, GMA

Directrice générale
& secrétaire-trésorière

Louise Brunelle

Adjointe à la direction générale

Louise Rajotte

Agente à la comptabilité

Janie Rondeau

Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin

Agente administrative

Sylvain Laplante

Directeur des travaux publics

Karl Pelchat

Employé de voirie

Éric Bessette

Employé de voirie

Rénald Larocque

Employé de voirie

Patricia Perazzo Ratto

Traitement des eaux

Jean-François Demers

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

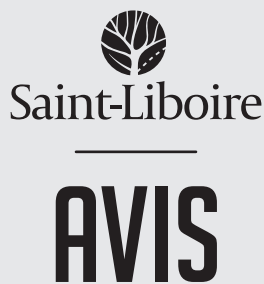
La vie à Saint-Liboire

FÉVRIER 2020

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Vendredi	14	19 h 30	Chevaliers de Colomb - Bingo	Salle des Chevaliers de Colomb 1655, rang Saint-Édouard
17 au 28 février 2020 – Période d'inscriptions – maternelle 5 ans – École Henri-Bachand				
Vendredi	21	19 h	Comité des aînés – courses de chevaux & gâterie de la Saint-Valentin	Domaine Saint-Liboire 123, rue Gabriel
Lundi	24	19 h 15	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » : <i>Conférence</i> : Plantes ornementales résistantes à la sécheresse	Centre communautaire 885, rue Lanoie Upton
Mardi	25	13 h 30	Fadoq – Bingo	Salle Jean XXIII – 21, Place Mauriac
Mercredi	26	19 h	AGA -Comité de Revitalisation de la rivière Chibouet (CRRC)	Salle municipale de Saint-Hugues 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues

MARS 2020

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	3	19 h	Séance de conseil	Salle du conseil – 21, Place Mauriac
Dimanche	8		On avance l'heure!	
Vendredi	13	19 h 30	Chevaliers de Colomb - Bingo	Salle des Chevaliers de Colomb 1655, rang Saint-Édouard
Mercredi	18	19h30	Loisirs - Assemblée générale annuelle	Local secrétariat des Loisirs 21, Place Mauriac



**SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE VOTRE COMPTE
DE TAXES MUNICIPALES
QUI SERA MIS À LA POSTE VERS
LE 21 FÉVRIER 2020.**



**DANS LA NUIT
DU 7 AU 8 MARS 2020, N'OUBLIEZ PAS
D'AVANCER L'HEURE.**

**Profitez de l'occasion pour vérifier les piles
de vos avertisseurs de fumée !**





LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS VOUS INFORME



DÉNEIGEMENT



La Municipalité de Saint-Liboire tient à aviser la population qu'il est **strictement interdit** de traverser de la neige d'un côté à l'autre du chemin, de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace dans les rues de la municipalité en conformité avec le règlement municipal numéro 142-99.

Il est important de déposer vos bacs à ordures, de récupération ou de matières organiques de façon à dégager le trottoir ou la voie publique et laisser un espace entre les bacs (lorsqu'il y en a plus d'un). Nous vous demandons également de procéder au ramassage de vos bacs, dès que la cueillette est effectuée, dans la mesure du possible, afin d'éviter que vos bacs soient endommagés. De plus, la municipalité n'est pas responsable des bris survenus sur les boîtes aux lettres rurales lors des opérations de déneigement. Il est de la responsabilité du propriétaire d'installer sa boîte aux lettres de façon conforme aux normes du Ministère des Transports et de Postes Canada afin que celle-ci ne nuise pas au déneigement

Finalement, nous tenons à vous rappeler que les rangs **Saint-Georges et Charlotte** sont de la responsabilité du Ministère des Transports qui en effectue le déneigement. Si vous avez des plaintes à formuler en ce sens (boîtes aux lettres brisées ou autres) c'est à eux que vous devez vous adresser via le service 5-1-1.

LE STATIONNEMENT DE NUIT ENTRE LE 1ER NOVEMBRE ET LE 1 ER AVRIL EST INTERDIT ENTRE MINUIT ET 6 H AM. Les contrevenants pourront voir leur véhicule être remorqué et sont passibles d'une amende minimum de 50 \$ (règlement municipal #306-18)

Nous comptons sur votre collaboration pour que la saison hivernale ne cause aucun désagrément.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Pour vous aider à planifier vos projets, voici quelques éléments qui pourraient vous être utiles.

Certains travaux ne nécessitent pas l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Les voici :

• refaire le revêtement de la toiture avec le même type de matériau (sauf zone PIIA);	• installer les revêtements de plancher à l'intérieur;
• installer des gouttières;	• réparer des joints de brique;
• refaire du soffite ou fascia;	• réparer une cheminée;
• refaire une galerie dans les mêmes dimensions (sans changer les garde-corps);	• changer quelques briques abîmées sur une façade;
• réparer un garde-corps (s'il est refait à neuf, un permis est requis);	• réparations suite à un dégât d'eau (changer l'isolant et le revêtement des murs ou du plafond, tel que l'existant);
• faire le crépi sur les fondations;	• installer ou réparer un drain français;
• réparer les fissures dans les fondations;	• installation d'une clôture ⁽¹⁾ .

(1) Le règlement de zonage comporte tout de même des normes particulières pour l'implantation d'une clôture. Renseignez-vous.

Si vos travaux ne font pas partie de cette liste, il est fort probable que vous deviez vous procurer un permis ou un certificat d'autorisation. Certaines demandes de travaux mineurs peuvent être effectuées par téléphone. Cependant, dans tous les cas, le demandeur **DOIT** venir signer et payer le permis ou le certificat d'autorisation au bureau municipal **AVANT** de commencer les travaux. D'ailleurs, prévoyez contacter votre municipalité à l'avance puisque les demandes de permis sont traitées dans l'ordre où elles ont été déposées afin d'assurer le traitement juste des demandes.

Vous pouvez appeler ou consulter le site Internet de la Municipalité pour plus de détails.

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ABATTAGE D'ARBRES SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL



Dans le but de protéger le couvert forestier de la région Maskoutaine, la MRC des Maskoutains a adopté le 13 avril 2005 un règlement qui encadre l'abattage d'arbres sur l'ensemble de son territoire, dans les secteurs boisés. En novembre 2012, la Municipalité a emboîté le pas en adoptant un règlement applicable sur l'ensemble du territoire, à l'extérieur des secteurs boisés délimités au règlement régional.

Ainsi, que vous vouliez faire des travaux forestiers dans un boisé ou que vous vouliez abattre un seul arbre sur votre terrain, un permis est requis et des normes s'appliquent. Renseignez-vous!

Responsable pour la MRC des Maskoutains : Monsieur Pascal Simard au 450 774-3141

Responsable pour la Municipalité : Madame Janie Rondeau au 450 793-2811 poste 2323

MERCI À UN HOMME DE CŒUR, PASSIONNÉ PAR SON TRAVAIL CARRIÈRE DU CHEF POMPIER YVES MÉNARD



Après 40 ans de dévouement au sein du Service des incendies de Saint-Liboire, M. Yves Ménard tire sa révérence. C'est en 1976, plus exactement le 1^{er} décembre, qu'il devient pompier. Il est promu directeur le 14 décembre 1982. M. Ménard a donné son temps sans compter, en plus de contribuer à la modernisation des équipements. Au cours de toutes ces années, il a été appuyé dans sa tâche par sa conjointe, Madame Joanne Girardin, qui a également contribué à sa façon au sein de l'organisation.

1983 : Implantation de la pratique obligatoire des pompiers 1 fois par mois.

1987 : Mise en place de la 1^{ère} parade de Noël.

1998 : Verglas, il a investi beaucoup de son temps pour aider les gens dans le besoin.

1998 : Il reçoit la médaille du gouverneur général pour ses 30 ans de services.

2006 : Le 8 juillet, une parade dans le cadre du 150^e anniversaire de Saint-Liboire est organisée.

2007 : Le 6 novembre, la municipalité adopte le règlement 223-07 concernant les directives pour l'allumage de feux en plein air sur le territoire de la municipalité.

2007 : La parade de Noël, instaurée par les pompiers de Saint-Liboire, fête son 20^e anniversaire.



2011 : Inauguration de l'agrandissement de la caserne des pompiers le 20 août, lors de l'événement Saint-Liboire en fête. De plus, une porte ouverte est organisée pour marquer l'évènement.

2013 : Achat des pinces de désincarcération.

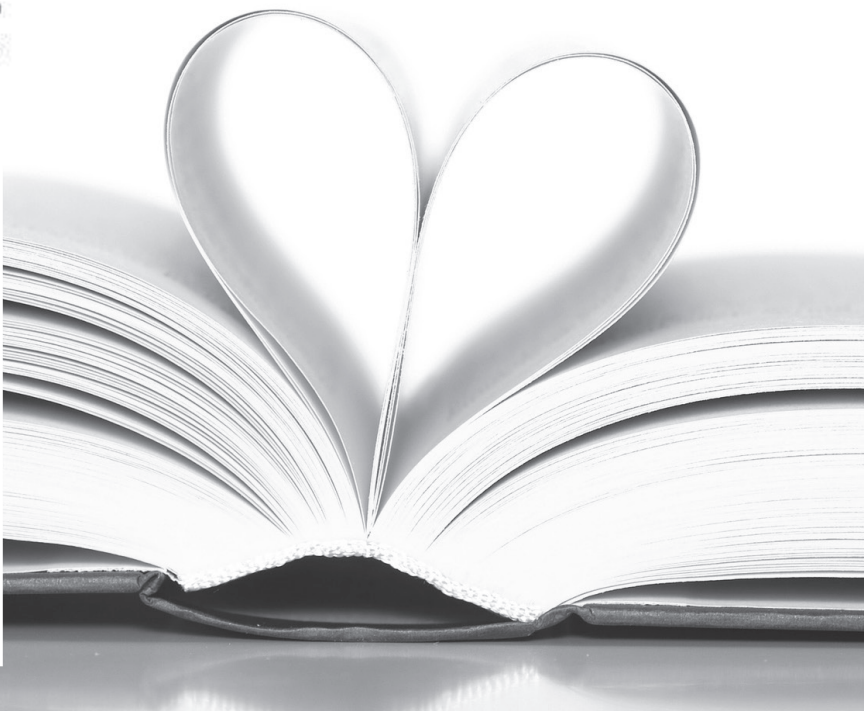
2017 : Le 30 septembre fut un grand soir pour notre Directeur du service Incendie. Les pompiers lui organisèrent toute une soirée à l'occasion de ses 40 ans de services. Plus de 180 personnes se rassemblèrent pour lui rendre hommage. La médaille du gouverneur pour ses 40 ans de services lui fut remis. Tout un exploit, depuis ces débuts, ce sont 108 pompiers qui ont travaillé à ses côtés.



2018 : Achat de l'Argo, véhicule tout terrain pour le Service des incendies qui offre depuis, à la population de Saint-Liboire et des environs, le sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI).

2019 : Le 20 octobre M. Yves Ménard remettait sa démission en tant que directeur du service des incendies de Saint-Liboire, avec le sentiment du devoir accompli.

Pour ces 42 années de services et de dévouement, le conseil municipal, les pompiers, les employés et tous les citoyens de Saint-Liboire lui disent **MERCI!**



Nouvelles acquisitions

ROMANS ADULTE

- Ce qui se passe à Vegas reste à Vegas! / Dubois, Amélie
- La maîtresse de l'horloger / Monette, Denis
- Les chemins du destin / Gougeon, Richard
- Rumeurs d'un village. 2 / Pion, Marylène

DOCUMENTAIRES ADULTE

- Les 7 secrets de la guérison par le son [ensemble multi-supports] / Goldman, Jonathan
- Les bonnes manières 2.0. : le nouveau savoir-vivre en un coup d'oeil / Bourrieu, Vincent
- La vie intégrale : vivre 100 ans, en santé et heureux / Dupont, Éric

ROMANS JEUNESSE

- Les vacances de Lili Graffiti / Danziger, Paula
- Crapounette et Tête-en-Pierre / Fichou, Bertrand
- Mon papa est astronaute / Cauvin, Raoul
- Zoria, la terreur des dragons / Randol, Philippe

BANDES DESSINÉES

- Tib et Tatoum. 4, Jamais sans mon dino! / Grimaldi, Flora
- Les quatre de Baker Street. 5 / Djian, Jean-Blaise
- Frnck. 1 à 4 / Bossu, Brice
- Plants vs. Zombies. 9 et 10 / Tobin, Paul
- Shangri-La / Bablet, Mathieu

ALBUMS

- Au revoir, Butterfree / Muldrow, Diane
- La chauve-souris qui a peur du noir / Gagné, Valérie

**BÉNÉVOLES
ON A BESOIN
DE VOUS!**

LES ATELIERS

À VOS FRIGOS

Propulsés par  **Fonds Éco IGA**
Par le Jour de la Terre™

Activité gratuite pour les adultes et les adolescents soucieux de leur environnement.

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-LIBOIRE
Mercredi 11 Mars 2020 19 h à 20 h
450-793-4751

Le programme À vos frigos, propulsé par le Fonds Éco IGA offre des conférences gratuites pour outiller les citoyens dans leur lutte contre le gaspillage alimentaire à l'aide de conseils simples et pratiques.





OFFRE D'EMPLOI ANIMATEURS (TRICES)

Rôle principal et habituel de la personne salariée consiste à :

- > Participer à la planification, à l'organisation et à l'animation des activités du programme de camp de jour;
- > Assurer la sécurité des enfants dont il a la responsabilité en tout temps;
- > Appliquer et respecter les politiques et les procédures en vigueur;
- > Participer aux réunions du personnel;
- > Planifier, organiser et réaliser, à l'occasion, des activités d'animation du camp de jour et du service de garde;
- > Assurer l'accueil des participants et des parents;
- > Encadrer les participants sous sa responsabilité lors des journées d'animation, des sorties et des baignades;
- > Intervenir auprès des participants;
- > Assurer le suivi auprès des parents et de son responsable.

Expérience pertinente auprès des enfants :

- > Expérience en animation, un atout;
- > Sens des responsabilités et de l'organisation
- > Habilité à établir des relations interpersonnelles;
- > Être alerte et vigilant;
- > Posséder une certification valide en secourisme et RCR, un atout;
- > Suivre la formation offerte, si nécessaire;
- > Être disponible du lundi au vendredi;
- > Être disponible du 22 juin au 14 août 2020;
- > Être étudiant(e) à temps plein.

Salaires : Selon la politique salariale en vigueur des Loisirs St-Liboire inc.

N. B. Nous communiquerons seulement avec les candidats qui seront retenus.

Pour information, communiquez avec
Francine Dion au (450) 793-4825.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1^{er} avril 2020 à :

Offres d'emplois - Camp de jour 2020

Les Loisirs de St-Liboire inc.
30, Place Mauriac, SAINT-LIBOIRE (Québec) J0H 1R0
loisirs.st-liboire@gsig-net.qc.ca

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle des Loisirs de St-Liboire inc. se tiendra le mercredi 18 mars 2020 à 19 h 30 au secrétariat des Loisirs situé au 21, Place Mauriac.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 mars 2019
6. Présentation des états financiers terminant le 31 décembre 2019 par Martin Laplante, comptable agréé
 - a) Période de questions
7. Élection des membres du conseil d'administration sortant (5 postes)
8. Élection des membres de l'exécutif
 - a) Président
 - b) Vice-Président
 - c) Trésorier
9. Varia
10. Mot de clôture et levée de l'assemblée

7^e édition du souper

homard et boeuf

à volonté

suivi d'une soirée animée

Homard et surlonge de boeuf
Rafraîchissements sur place

Au profit de



Samedi 6 juin 2020 à 18 h 30

Aréna Sogetel du Centre Martin-Brodeur

****Chauffage prévu en cas de besoin****



Animation musicale par :

Daniel Lussier




ACCUEIL : 18 h

COÛT :

75 \$ / personne

50 \$ / enfant 12 ans et moins

Information et réservation : 450 793-4825

30, Place Mauriac, Saint-Liboire 

Achetez vos billets

auprès d'un directeur des loisirs

Merci à tous de votre soutien ainsi
qu'à notre commanditaire majeur

AR

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

VOITURAGE ET ACCOMPAGNEMENT



Le service a effectué trois (3) voiturages et accompagnements au cours des mois de décembre 2019 et janvier 2020. Un grand merci aux bénévoles qui assurent ce service.

ATTENTION : Pour profiter du service, une journée ou deux avant l'événement composez le numéro **450 793-2811 poste 2121**.

Activités à venir au Domaine Saint-Liboire à 19 h

Vendredi le 21 février : Course de chevaux + gâterie de Saint-Valentin

Vendredi le 20 mars : Course des animaux sauvages + prix de présence

Vendredi le 24 avril : La boîte ou l'enveloppe (similaire à la poule aux œufs d'or)

Vendredi le 15 mai : Pétanque atout et spécial pour les dames

Vendredi le 19 juin : Bingo et bingos spéciaux et surprise pour les messieurs

Ces activités s'adressent à toute personne âgée de 50 ans et +.

Venez en grand nombre!

Autres activités proposées aux personnes âgées de 50 ans et +

En collaboration avec la FADOQ de Saint-Liboire, le comité des aînés a préparé les sorties de 2020. **Mettez ces dates à votre agenda...**

Le 6 avril : La Maison Lavande de Saint-Eustache (boutique) l'Érablière Constantin de Saint-Eustache, Intermiel de Mirabel

Le 10 juillet : Parc Marie Victorin (pique-nique et visites libre ou guidée), Souper à Victoriaville et spectacle au Carré 150

Le 17 juillet : Boréal, Vieille prison de Trois-Rivières et spectacle Hommage aux divas et Cirque du Soleil à l'Amphithéâtre Cogéco

Le 7 août : Casino de Montréal : visite, souper et le spectacle « De Céline à la Bolduc » de Québécois

Le 2 septembre : Repas et visite du Parlement, visite de l'Observatoire et le super-spectacle Véronic Dicaire au Capitole

Le 5 octobre : Musée des outils anciens à Tingwick, diner et visite à Ulverton, visite et dégustation à un vignoble

Les 11-12 et 13 novembre : Faut croire à Noël... à l'Hôtel Victorin de Victoriaville avec l'animateur Sylvain Laporte

Pour chacun des voyages, vous pouvez obtenir plus d'informations.

Pour informations : Denise 450 793-2396



Région
Richelieu-Yamaska

FADOQ DE SAINT-LIBOIRE

Conseil d'administration

Donald Chagnon, président

Suzanne Nadeau, vice-présidente

Denise Heine, secrétaire

Mirelle Brodeur, trésorière

Denise Dansereau, administratrice

Nicole Cornellier, administratrice

Pierrette Chagnon, administratrice



Dîner mensuel

Tous les membres de la FADOQ de Saint-Liboire sont invités au dîner mensuel. Cette rencontre amicale est le 3^e jeudi du mois. Si vous êtes intéressés à y participer, communiquez avec Donald ou Pierrette au 450 793-4114. Par la suite, Pierrette et Donald se feront un plaisir de vous rappeler cet événement. Nous en profitons pour souligner les anniversaires du mois. Si, au cours de l'année, vous participez à deux repas autres que celui de votre anniversaire, un 15 \$ sera mis dans votre carte le mois de votre anniversaire.

Le dîner de février : 20 février Le dîner de mars : 19 mars

Activités au local de l'Hôtel de Ville

Le 2^e mardi du mois, à 13 h 30 : cartes : 11 février, 10 mars et 14 avril

Le 4^e mardi du mois, à 13 h 30 : bingo : 25 février, 24 mars et 28 avril

Bienvenue à tous!

Jeux FADOQ-RY

Les cartes : le 9 avril, à Saint-Césaire (au club Fadoq)

Les petites quilles : 6 mai, à Saint-Hyacinthe (sur la rue Trudeau)

Si vous êtes intéressés, vous donnez votre nom à Mirelle Brodeur pour les cartes en composant le 450 793-4899, date limite d'inscription 1^{er} mars et à Denise Heine pour les quilles en composant le 450 793-2396. La date limite d'inscription est le 1^{er} avril.



Saint-Liboire

Le Marché des Artisans
de Saint-Liboire en Fête
est à la recherche
d'artisans de tout genre!
Vous êtes intéressé
à venir exposer
le 27 juin 2020.
Contactez-nous
au nadlaval@hotmail.com
pour plus d'informations.

** Nous ferons une sélection parmi
toutes les demandes reçues.



Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »

Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Nous vous invitons à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 24 février à 19h15 à la salle communautaire d'Upton au 885 rue Lanoie, Upton.

La conférence de cette soirée s'intitule : **Plantes ornementales résistantes à la sécheresse**. Dans de nombreuses municipalités, les apports en eau pour les jardins sont soumis à des restrictions, ce qui s'ajoutent aux enjeux météorologiques. Dans cette conférence, nous verrons qu'il est possible de sélectionner des végétaux capables de mieux résister à une sécheresse temporaire ou prolongée, tout en ayant de belles platesbandes.

Notre conférencier, monsieur Daniel Fortin, est un passionné de sciences naturelles et d'écologie. Il est l'auteur de 19 livres et de plus de 200 articles en horticulture, en histoire et en écologie. Horticulteur retraité du Centre de la Nature de ville de Laval, il travaille à la confection d'un répertoire photographique des plantes du domaine Joly-de-Lotbinière qu'il espère publier sur leur site web sous peu.

On vous attend avec plaisir et amenez vos amis; nous aurons un goûter léger, des prix de présences et tirages.

Bienvenue a tous!

sheltc@fsheq.net
www.sheltc.fsheq.org



LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.



Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/capsuleprevention.html>



École Henri-Bachand

83, rue Saint-Patrice

Saint-Liboire Qc J0H 1R0

Tél. : 450 773-3855 Télécopieur : 450 793-4738

Le 7 janvier 2020

PÉRIODE DES INSCRIPTIONS – MATERNELLE 5 ANS

Veillez prendre note que la période des inscriptions pour la fréquentation scolaire 2020-2021 des élèves de passe-partout 4 ans et du préscolaires 5 ans se tiendra du 17 février au 28 février inclusivement.

Concernant l'inscription à la maternelle, votre enfant doit avoir atteint l'âge de 5 ans **avant le 1^{er} octobre 2020**. Les parents qui souhaitent bénéficier du programme de Passe-Partout, l'enfant doit avoir atteint l'âge de 4 ans **avant le 1^{er} octobre 2020**. Bien vouloir vous présenter, **avec votre enfant**, à l'école Henri-Bachand en ayant en main l'original de l'extrait de naissance du bureau de l'état civil de votre enfant. Prenez note que seul le **grand format sera accepté** et il vous sera remis après la photocopie, mais il est obligatoire d'avoir ce document pour l'inscription.

N'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence, par exemple : permis de conduire du Québec, avec votre adresse ou encore votre compte de taxes scolaire ou municipale, ou bien une preuve d'assurance habitation, etc.

Voici l'horaire des inscriptions : 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h 15

Concernant les élèves qui fréquentent déjà l'école Henri-Bachand, vous n'aurez pas à vous présenter au secrétariat, car la réinscription se fera via le portail Mozaïk.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces informations!

La direction

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre prochain?

Accompagnez votre enfant pour sa future entrée à la maternelle en lui permettant de vivre une première expérience positive avec l'école!

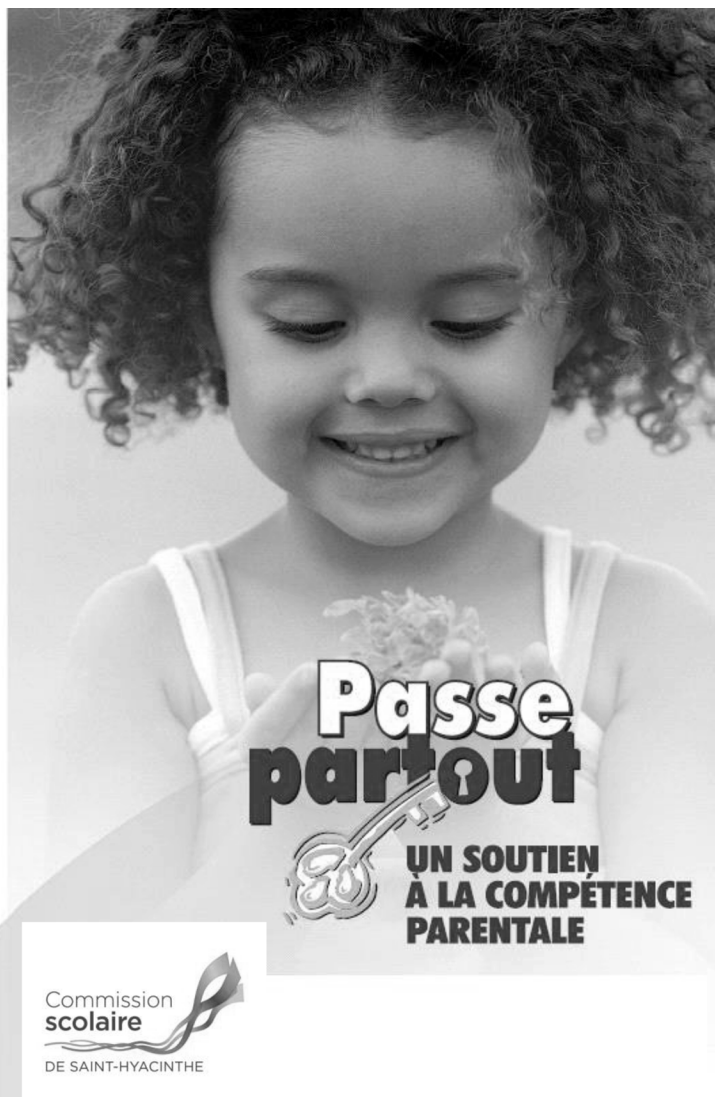
Activités :

- Deux fois par mois, en journée, les enfants vivront 2 heures de plaisir avec une enseignante.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront faire de belles activités ensemble. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée : De septembre à juin

Dès le lundi 17 février, présentez-vous à l'école de votre secteur pour inscrire votre enfant. Apportez l'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) et 2 preuves de résidence.

Pour information : 450 773-8401 #6557



Faites vite! Les places sont limitées!

Créateur d'amitié



Aidez-nous, devenez bénévole auprès de Mélanie

Mélanie aime la natation, le magasinage et le bingo. Elle aimerait bien apprendre à tricoter, discuter et faire des activités!

Parrainage civique a pour mission de mettre en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle ou physique.

3 heures par mois
qui contribuent à briser l'isolement

Tel 450 774-8758
parrainagecivique.org





Église Évangélique Baptiste de
Saint-Liboire

... Une communauté pour la région

175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Le vrai Amour!

Le mois de février amène chaque année la Saint-Valentin, la fête de l'amour. Déjà depuis plusieurs semaines, les magasins sont envahis de toutes sortes d'objets qui nous empêchent de l'oublier. Le problème je crois, c'est que nous avons perdu avec le temps la signification de l'amour réel. Aujourd'hui, le mot amour est utilisé à toutes les sauces. L'amour est devenu facile, jetable, on aime aussi longtemps que ça fait notre affaire. L'amour que l'on nous présente est centré sur soi, n'est que passion et change au gré des humeurs et des saisons. Est-ce que c'est ça aimer? N'avez-vous pas besoin de plus que ça, d'un amour parfait?

Avec tout ce que nous venons d'entendre dans les derniers jours à propos de l'amour, pourquoi ne pas s'arrêter en février sur la source même de l'amour véritable : Dieu. Dans nos vies, nous mettons souvent en doute son amour, parce nous aimerions qu'il change nos circonstances. Nous analysons son amour en nous mettant au centre de l'univers. Dieu n'aime pas comme les humains aiment, « juste quand ça fait son affaire », son amour ne change pas selon les saisons. Dieu aime même quand ça fait mal, même au-delà de ce qui nous paraît acceptable. Jésus a été rejeté, humilié, crucifié, et il a décidé d'aimer par-dessus tout cela. Imaginez, Il a pardonné ses bourreaux à la croix. La Bible nous dit dans l'Épître de Paul aux Romains 5:8 « *Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous* ». L'amour de Dieu est tellement grand qu'il a accepté que son fils meure en sacrifice à la place des coupables qui méritaient la mort éternelle. Ces coupables, c'est moi, c'est toi...

Et nous remettons encore en question son amour! Dieu t'offre le plus beau cadeau en signe de son amour extravagant. Il t'offre la vie éternelle. Le prix est plus élevé que du chocolat, des fleurs, un bijou. Pourquoi ne pas recevoir aujourd'hui son amour ?

Rencontre : le dimanche à 10 h.

C'est une invitation!

Sylvain Belval (450) 793-4840

<http://st-liboire.weebly.com>

eebstl@hotmail.com

Suivez-nous sur





SOIRÉE CONFÉRENCE GRATUITE

et

Assemblée générale annuelle

organisées par le **Comité de Revitalisation
de la rivière Chibouet (CRRC)**



CONFÉRENCE: Bandes riveraines : Pourquoi?

Jérémy Mercier - Agroéconomiste - Fédération de l'UPA Montérégie

Date: Mercredi 26 février 2020

Heure: 19h00

Lieu : Salle municipale de Saint-Hugues
390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues

**Rentabilité vs bandes
riveraines des points à
éclaircir**

Projet d'ordre du jour :

1. Accueil et mot de bienvenue du président;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019;
4. Présentation du **rapport d'activités** et des **services offerts** par le comité;
5. Présentation et adoption des états financiers;
6. **Conférence: Des bandes riveraines : Pourquoi?**
7. Nomination du président et du secrétaire de l'élection;
8. Élection des membres du conseil d'administration;
9. Levée de l'assemblée.

Bienvenue à tous !

SARCA Mobile, toujours présent



Les services SARCA Mobile sont toujours présents dans votre municipalité. Une conseillère est disponible afin de vous offrir les services au moment qui vous convient, directement à la municipalité de **Saint-Liboire** et ce gratuitement! Peut-être l'avez-vous rencontrée lors d'un événement dans votre municipalité ou à l'école de votre enfant. N'hésitez pas à faire appel à ses services, elle se fera un plaisir d'aller à votre rencontre!

Les services sont :

- Exploration des façons d'augmenter vos compétences en lecture, écriture et calcul.
- Analyse de votre dossier scolaire.
- Accompagnement pour le retour aux études au niveau secondaire, professionnel, collégial ou universitaire.
- Accompagnement dans votre réflexion sur vos objectifs personnels, professionnels ou scolaires.
- Reconnaissance des acquis scolaires et en milieu de travail.

SARCA Mobile est offert gratuitement aux citoyens de la MRC des Maskoutains de 16 ans et plus et ne fréquentant pas une institution scolaire présentement.

C'est grâce à un partenariat entre la MRC des Maskoutains, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et le Centre de formation des Maskoutains que ce service peut vous être offert gratuitement chez vous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

450 773-8401, poste 6731

audrey.gatineau@cssh.qc.ca



SARCA

Commission
scolaire
DE SAINT-HYACINTHE



CENTRE DE
FORMATION DES
MASKOUTAINS
Éducation des adultes
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe



MRC des
Maskoutain
Un monde à votre mes



Prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection

- Offrir une présence significative et un soutien aux aînés vivant de l'isolement et de la pauvreté
- Établir des courroies de références privilégiées et mieux adaptées
- Solidifier et créer un filet social
- Sensibiliser et soutenir les aînés face aux impacts et aux conséquences de la maltraitance financière et psychologique

Services offerts :

- Aider et écouter directement dans les milieux d'appartenance
- Effectuer les références aux endroits appropriés
- Accompagner les personnes dans leurs démarches
- Prévenir et réduire les risques de maltraitance, d'errance et d'instabilité résidentielle

Annie Quintal, intervenante milieu aîné 450 502-4395

Projet sous la supervision du Centre d'intervention Jeunesse des Maskoutains (C.I.J.M.)
en partenariat avec la MRC des Maskoutains



ÊTRE MENTOR : J'ADORE !

SERVICE DE MENTORAT **DEM**
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

 MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Crédit : Patrick Roger



Benoît Rainville

Mon ADN : l'entrepreneuriat coule dans mes veines. **Je questionne, conscientise, je prends le temps d'écouter et de comprendre.** Je mets les choses en perspective, permettant de concrétiser et réaliser les rêves les plus fous!

Je suis constamment en dehors de ma zone de confort et je fais de même avec le mentoré, afin de **l'aider à voir les choses sous un autre angle.**

Je pose des questions qui amènent mon interlocuteur à entamer des réflexions dans le but de le faire cheminer et avancer dans sa démarche.

Je permets au mentoré de retrouver et **garder le focus sur ses objectifs tant personnels que professionnels.**

Si vous croyez comme moi qu'un mentor peut faire la différence, contactez Louis-Philippe Laplante à lpaplante@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450 768-3007.

ÊTRE MENTOR : J'ADORE !

SERVICE DE MENTORAT **DEM**
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

 MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Crédit : Patrick Roger



Sylvie L. Simoneau

Mon ADN : aider les entrepreneurs à mieux vivre en leur donnant confiance en leurs moyens.

J'écoute, je partage mes expériences entrepreneuriales et **je rassure.**

Je m'engage dans une **relation honnête et sans pudeur.** On se dit les vraies affaires!

En entreprise, j'ai traversé de beaux défis de relève, de croissance et de relations de travail.

Retraitée du monde du transport routier, je suis mentore depuis 10 ans. En 2018, j'ai reçu la reconnaissance Diamant après avoir participé à 15 dyades et plusieurs formations du Réseau M.

Si vous croyez comme moi qu'un mentor peut faire la différence, contactez Louis-Philippe Laplante à lpaplante@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450 768-3007.



**«Avec et pour les
proches aidants»**

La Maison de la Famille des Maskoutains offre plusieurs activités et services pour les proches aidants.

Cet hiver, nous venons à votre rencontre dans la municipalité de Saint-Jude en vous offrant une rencontre d'information.

INFO-HÉBERGEMENT

Jeudi 12 mars 2020

de 9h30 à 11h30

Loisirs Saint-Jude

930, rue du Centre, Saint-Jude

Pour toutes informations et pour vous inscrire.

(450) 771-4010 poste 2240

2130, avenue Mailhot,
Saint-Hyacinthe
www.mfm.qc.ca

f [maisondefamilledesmaskoutains](https://www.facebook.com/maisondefamilledesmaskoutains)

Projet réalisé grâce au soutien financier de :

L'APPU
MONTÉRÉGIE

POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'AINÉS



La ferme Valrick sera l'hôte du 76^e Pique-nique Holstein Québec qui se tiendra le 11 juillet 2020. Elle fut sélectionnée suite à ses nombreux records inégalés dans les 5 dernières années aux expositions agricoles régionales et à sa génétique.

La ferme Valrick souhaite représenter fièrement la région en valorisant les produits régionaux tout en exigeant de ses partenaires d'être éco responsables.

C'est la première fois en 76 ans que le Pique-nique Holstein Québec se tiendra dans la région de Richelieu-Yamaska. Il s'était déjà produit à deux reprises dans la région de St-Hyacinthe soit à la ferme Giard et à la ferme Maska.

Pour faire de cette journée un succès mémorable, la ferme Valrick et le comité organisateur a besoin de fiers et engagés partenaires de la région et il nous fera plaisir de vous faire parvenir notre Plan de commandites au besoin.

Cet évènement attire environ 5000 personnes dans la journée et 1000 pour le souper. Tout au long du souper et de la soirée, il y aura de l'animation et de plus vous aurez l'occasion de danser au son des groupes de musique. C'est un moment parfait pour vous retrouver entre amis, récompenser vos employés ou simplement, vous faire plaisir puisque la journée se déroulera sous le thème du « Far West »!

Nous vous invitons à vous joindre à la ferme Valrick et son comité organisateur, à vous munir d'un chapeau et/ou d'un costume si vous le souhaitez.

Tous au long de la journée, l'accès au site sera gratuit, de plus vous y trouverez des activités pour tous les âges et si vous avez une petite faim, des Food-trucks seront sur place.

Merci d'encourager les fermes de la région qui se démarquent... Ensemble... Nous pouvons réaliser de grandes choses!

Valrick une passion, une distinction!



Pique-nique
Holstein Québec
2020

Séance extraordinaire du Conseil Municipal, tenue le 10 décembre 2019 portant exclusivement sur la présentation du budget 2020.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Liboire portant exclusivement sur l'adoption du budget de l'année 2020, tenue le 10 décembre 2019 à 19 h, à l'endroit habituel des sessions et pour laquelle un avis public de convocation a été affiché le 07 novembre 2019 aux trois endroits désignés par le conseil de la municipalité.

Sont présents : **Monsieur le Maire, Claude Vadnais**

Madame la conseillère Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins.

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur le Maire**.

Est également présente madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la renonciation à l'avis de convocation
2. Adoption des prévisions budgétaires 2020

3. Adoption du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022
4. Adoption du règlement numéro 319-19 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2020
5. Période de questions **portant exclusivement sur le budget et taxes 2020**
6. Clôture de l'assemblée

1. CONSTATATION DE LA RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont procédé à la signature de la renonciation à l'avis de convocation.

2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Résolution 2019-12-312

Considérant la présentation des prévisions budgétaires 2020;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2020, tel que proposé au montant de **3 454 815 \$**, comme suit :

REVENUS		
	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Sur la valeur foncière	2 415 452 \$	2 481 787 \$
2. Sur une autre base	535 403 \$	558 590 \$
3. Paiement tenant lieu de taxes	16 950 \$	42 471 \$
4. Services rendus aux organismes municipaux	17 450 \$	21 500 \$
5. Autres revenus	137 055 \$	140 077 \$
6. Revenus de transferts gouvernementaux	126 790 \$	210 390 \$
TOTAL DES REVENUS	3 249 100 \$	3 454 815 \$

DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Législation	100 807 \$	98 565 \$
2. Application de la loi	8 400 \$	8 400 \$
3. Gestion financière et administration	399 586 \$	454 623 \$
4. Greffe – Élection	4 000 \$	4 000 \$
5. Évaluation	32 755 \$	22 125 \$
6. Autres	41 715 \$	35 195 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	587 263 \$	622 908 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Police	303 926 \$	299 031 \$
2. Protection incendie	211 168 \$	220 115 \$
3. Premiers répondants	22 950 \$	24 300 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	538 044 \$	543 446 \$

TRANSPORT ROUTIER	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Voirie municipale	513 290 \$	504 562 \$
2. Enlèvement de la neige	106 300 \$	117 830 \$
3. Éclairage des rues	31 500 \$	9 000 \$
4. Circulation	35 500 \$	39 000 \$
5. Transport en commun	15 561 \$	40 978 \$
TOTAL TRANSPORT ROUTIER	702 151 \$	711 370 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Purification et traitement eau potable	175 800 \$	168 600 \$
2. Réseau de distribution de l'eau potable	17 410 \$	26 695 \$
3. Traitement des eaux usées	68 050 \$	66 795 \$
4. Réseau d'égouts	21 700 \$	24 780 \$
5. Traitement des matières résiduelles	265 734 \$	302 909 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	548 694 \$	589 779 \$

AMÉNAGEMENT ET URBANISME	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Urbanisme et zonage	100 875 \$	102 245 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT ET URBANISME	100 875 \$	102 245 \$

LOISIRS ET CULTURE	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Activités récréatives	170 600 \$	188 059 \$
2. Bibliothèque	55 200 \$	56 319 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	225 800 \$	244 378 \$

AUTRES DÉPENSES	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Frais de financement et dette à long terme	20 545 \$	19 075 \$
2. Remboursement de la dette	158 300 \$	220 250 \$
TOTAL AUTRES DÉPENSES	178 845 \$	239 325 \$

IMMOBILISATIONS	BUDGET 2019	BUDGET 2020
1. Infrastructures incendie	190 000 \$	150 000 \$
2. Travaux en voirie	105 000 \$	57 000 \$
3. Infrastructures équipement d'aqueduc	66 000 \$	0 \$
4. Infrastructures municipales	6 428 \$	194 364 \$
TOTAL IMMOBILISATIONS	367 428 \$	401 364 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	BUDGET 2019	BUDGET 2020
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	3 249 100 \$	3 454 815 \$

3. Adoption du programme triennal des immobilisations

Résolution 2019-12-313

Il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le programme triennal des immobilisations suivant :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

POSTE	2020	2021	2022	TOTAL
ADMINISTRATION	194 364 \$	250 000 \$	250 000 \$	694 364 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	150 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	300 000 \$
TRANSPORT ROUTIER	57 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	857 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	0 \$	350 000 \$	350 000 \$	700 000 \$
TOTAL	401 364 \$	1 075 000 \$	1 075 000 \$	2 551 364 \$

4. Adoption du règlement numéro 319-19 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2020

Résolution 2019-12-314

RÈGLEMENT NUMÉRO 319-19**DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

ATTENDU QUE l'article 988 du *Code Municipal* mentionne que le Conseil municipal peut, par règlement, imposer des taxes et que l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet de fixer les modalités de leur perception;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 ;

PAR CONSÉQUENT, il a été proposé par Yves Winter, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 319-19 soit adopté.

Le règlement complet est disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements municipaux ou au bureau municipal.

5. Période de questions portant exclusivement sur le budget et taxes 2020

Une période de questions portant **exclusivement** sur le budget et taxes 2020 est tenue.

6. Clôture de l'assemblée

Résolution 2019-12-315

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente assemblée à 19 h 13.

Claude Vadnais
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 8 janvier 2020 et signé par la directrice générale et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 8 janvier 2020, à 19 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin
Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE**1.1 Ouverture de la séance**

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice

générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2020-01-01

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR**1. PRÉAMBULE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre et extraordinaire du 10 décembre 2019

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Renouvellement d'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ
- 3.4 Renouvellement d'adhésion de l'inspectrice en bâtiment à la COMBEQ
- 3.5 Autorisation de majoration des salaires des employés & élus municipaux
- 3.6 Demande de subvention du service des Premiers Répondants
- 3.7 Réserve pour puits – transfert des sommes perçues en 2019
- 3.8 Résolution concordance et de courte échéance – règlement emprunt
- 3.9 Résolution d'adjudication – règlement d'emprunt
- 3.10 Dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses
- 3.11 Aide financière liée à la légalisation du cannabis – MRC
- 3.12 Offre de services architecte immeuble 151 rue Gabriel
- 3.13 Fin de probation journalier aux travaux publics - Éric Bessette
- 3.14 Projet de loi no 48 – fiscalité agricole
- 3.15 Demande de remboursement des frais de repas employés

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Liste des priorités d'action pour la Sûreté du Québec 2020-2021
- 4.2 Achat d'une table de commandement

5. TRANSPORT ROUTIER

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Logiciel Cimplicity
- 6.2 Formation opérateur traitement des eaux – Éric Bessette
- 6.3 Achat d'un débitmètre
- 6.4 Banque d'heures à Contrôle PM
- 6.5 Achat d'une sonde pour le puits #1
- 6.6 Adoption budget supplémentaire RIAM

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Règlement 86-97/72-20 amendant le règlement de zonage pour le PAE
- 7.2 Plan d'implantation et d'intégration architectural – 5 rue Saint-Patrice
- 7.3 PAE zone H-19 – modifications au projet

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande de versements de la subvention de fonctionnement 2020

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019

Résolution 2020-01-02

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 soient adoptés tels que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, *selon le règlement 205-06*.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2020-01-03

Il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de novembre 2019 totalisant la somme de 393 550,02 \$, en plus des salaires versés au montant de 70 165,74 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2020-01-04

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 13 400,01 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Renouvellement d'adhésion de la Directrice générale à l'ADMQ

Résolution 2020-01-05

Considérant la demande de renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ (Association des Directeurs Municipaux du Québec);

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ pour l'année 2020 au montant de 477 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.4 Renouvellement d'adhésion de l'inspectrice en bâtiment à la COMBEQ

Résolution 2020-01-06

Considérant la demande de renouvellement de l'adhésion de l'inspectrice en bâtiment à la COMBEQ (Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et Environnement du Québec);

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'adhésion de l'inspectrice en bâtiment à la COMBEQ pour l'année 2020 au montant de 380 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.5 Autorisation de majoration des salaires des employés et élus municipaux

Résolution 2020-01-07

Considérant le budget 2020, adopté le 10 décembre dernier où il y est prévu un ajustement de salaire pour les employés de plus qu'une majoration annuelle minimale de 2 % de la rémunération des élus municipaux;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'ajustement de salaire de plus que la majoration annuelle de 2 % de la rémunération des élus municipaux et ce, rétroactivement au 1er janvier 2020, et d'en effectuer le paiement.

3.6 Demande de subvention du service des Premiers Répondants

Résolution 2020-01-08

Considérant qu'une somme de 22 000 \$ a été prévue au budget 2020 à titre de subvention annuelle de fonctionnement pour le service de Premiers Répondants;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement de la subvention de 22 000 \$ allouée au Service de Premiers Répondants pour l'année 2020 en procédant à cinq (5) versements de 4 400 \$ payables aux deux mois à compter du mois de février 2020 et ce, jusqu'à parfait paiement, et d'en effectuer ledit paiement.

3.7 Réserve pour puits – transfert des sommes perçues en 2019

Résolution 2020-01-09

Considérant qu'en vertu du règlement numéro 177-02 et de la résolution numéro 239-05, tout nouveau branchement au réseau d'aqueduc est facturé au coût de 2 500 \$;

Considérant que de nouveaux branchements ont été effectués en 2019 et que des frais ont été perçus à cet égard afin d'effectuer le remboursement des règlements d'emprunt réalisés pour l'opération des puits;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à procéder au transfert de la somme de 412 \$ à la réserve des puits, portant ainsi le total de la réserve à 82 110,41 \$.

3.8 Résolution de concordance et de courte échéance – emprunt 171 500 \$

Résolution 2020-01-10

Attendu que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Liboire souhaite emprunter par billets pour un montant total de 171 500 \$ qui sera réalisé le 15 janvier 2020, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
316-19	171 500 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Attendu que conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 316-19, la Municipalité de Saint-Liboire souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 janvier 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la directrice générale & secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	15 200 \$
2022.	15 600 \$
2023.	16 000 \$
2024.	16 500 \$
2025.	16 900 \$ (à payer en 2025)
2025.	91 300 \$ (à renouveler)

Qu'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 316-19 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 janvier 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

3.9 Résolution d'adjudication – règlement emprunt

Résolution 2020-01-11

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	8 janvier 2020
Heure d'ouverture :	10 h
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec
Montant :	171 500 \$
Nombre de soumissions :	2
Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Date d'émission :	15 janvier 2020

Attendu que la Municipalité de Saint-Liboire a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 janvier 2020, au montant de 171 500 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE		
15 200 \$	2,88000 %	2021
15 600 \$	2,88000 %	2022
16 000 \$	2,88000 %	2023
16 500 \$	2,88000 %	2024
108 200 \$	2,88000 %	2025
Prix : 100,00000		Coût réel : 2,88000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
15 200 \$	2,15000 %	2021
15 600 \$	2,25000 %	2022
16 000 \$	2,30000 %	2023
16 500 \$	2,45000 %	2024
108 200 \$	2,60000 %	2025
Prix : 98,00300		Coût réel : 3,06508 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE est la plus avantageuse;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Liboire accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE pour son emprunt par billets en date du 15 janvier 2020 au montant de 171 500 \$

effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 316-19. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

3.10 Dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses

La directrice générale procède au dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses de – 5000 habitants, formulaire DGE 1038 des candidats à l'élection partielle survenue le 6 octobre 2019.

3.11 Aide financière liée à la légalisation du cannabis - MRC

Résolution 2020-01-12

Attendu qu'une aide financière liée à la légalisation du cannabis a été octroyée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à la MRC des Maskoutains et que la municipalité de Saint-Liboire peut se prévaloir d'un montant d'environ 7 425,61 \$;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de monter un projet afin de se doter du montant mentionné ci-haut subventionné par le MAMH.

3.12 Offre de services architecte – immeuble 151 rue Gabriel

Résolution 2020-01-13

Considérant l'achat par la municipalité de l'immeuble du 151 rue Gabriel pour y aménager les bureaux municipaux;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de service d'architecture à Sophie Tétreault, architectes, selon son offre de services datée du 20 décembre 2019 au montant d'environ 13 320 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.13 Fin de probation journalier aux travaux publics – Éric Bessette

Résolution 2020-01-14

Considérant que le journalier Éric Bessette doit terminer sa probation le 12 janvier 2020;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la probation au journalier des travaux publics Éric Bessette, selon la recommandation du directeur des travaux publics, le 12 janvier 2020 et lui accorder le salaire convenu.

3.14 Projet de loi no 48 – fiscalité agricole

Résolution 2020-01-15

Considérant le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

Considérant que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

Considérant que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

Considérant que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

Considérant que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

Considérant que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

Considérant que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

Considérant que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

Considérant que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

Considérant que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Liboire :

- EXPRIME son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle;
- DEMANDE au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités et les autres intervenants du milieu agricole pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux intervenants du milieu agricole, aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au ministre régional, Christian Dubé, aux députés Chantal Soucy et Simon-Pierre Savard-Tremblay, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

3.15 Demande de remboursement de frais de repas employés

Résolution 2020-01-16

Considérant que les employés municipaux se côtoient toute l'année et aiment se retrouver tous ensemble (administration, travaux publics et autres) pour festoyer une heure par année par un repas du midi avant les Fêtes annuelles;

Considérant que la municipalité a toujours acquitté les frais de repas des employés deux fois par année, soit aux vacances d'été et aux vacances des Fêtes;

Considérant que cette année la directrice générale a assumé les frais de ces deux repas pour ne pas perdre cette belle tradition qui est très appréciée des employés permanents de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de rembourser les frais de repas à la directrice générale au montant de 155,22 \$, et ce, pour la dernière année.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Liste des priorités d'action pour la sûreté du Québec – 2020-2021

Résolution 2020-01-17

Considérant la demande de la Sûreté du Québec afin de connaître les priorités d'action 2020-2021 de la municipalité de Saint-Liboire;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'identifier les priorités d'action pour la municipalité de Saint-Liboire, soit :

- > Opération sécurité routière, notamment dans le périmètre scolaire et lors des transports scolaires et sur la rue Gabriel de plus que sur le 9^e rang ;
- > Opération éducation et sensibilisation de la population et des étudiants de l'école Henri-Bachand ;
- > Opération prévention de la criminalité

4.2 Achat d'accessoires pour la table de poste de commandement

Résolution 2020-01-18

Considérant le besoin de procéder à certains accessoires pour la table de poste de commandement pour le service incendie ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à faire l'achat d'une table de commandement tel que prévu au budget le tout au montant d'environ 1 625 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5. TRANSPORT ROUTIER

Aucun dossier.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Logiciel Cimplicity

Résolution 2020-01-19

Considérant l'offre transmise par GE Intelligent Platforms Canada Company pour le logiciel Cimplicity à l'usine de traitement de l'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat selon l'offre de GE Intelligent Platforms Canada Company pour le logiciel Cimplicity de l'usine de traitement de l'eau potable datée du 26 novembre 2019 au montant d'environ 11 654 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.2 Formation opérateur de traitement des eaux – Éric Bessette

Résolution 2020-01-20

Considérant le besoin de faire former notre employé Éric Bessette pour opérateur en traitement des eaux – Tronc commun ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'inscription et la formation de notre employé Éric Bessette à titre d'opérateur de traitement des eaux le tout moyennant la somme

d'environ 117 \$ pour l'inscription de plus que 3 696,98 \$ pour la formation le tout incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.3 Achat d'un débitmètre

Résolution 2020-01-21

Considérant le besoin de faire l'achat d'un débitmètre mécanique de puits pour rencontrer les normes du ministère ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un débitmètre mécanique de puits selon la soumission de Suez Water technologies & solutions datée du 5 décembre 2019 au montant d'environ 1 795 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.4 Banque d'heures – Contrôle PM

Résolution 2020-01-22

Considérant le besoin d'accorder des heures à Contrôle PM pour diverses programmations à l'usine de filtration;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Contrôle PM environ 120 heures pour faire de la programmation, de la mise à jour, contrôler les alarmes et l'automate selon sa soumission transmise le 5 décembre 2019 au montant d'environ 10 260 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.5 Achat d'une sonde pour le puits #1

Résolution 2020-01-23

Considérant le besoin de faire l'achat d'une sonde de remplacement du puits #1 suite à l'approfondissement dudit puits pour rencontrer les normes du ministère ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une sonde de remplacement du puits #1 selon la soumission de Contrôle PM datée du 9 décembre 2019 au montant d'environ 3 505 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.6 Adoption budget supplémentaire Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques pour l'année 2020

Résolution 2020-01-24

Considérant que lors de la séance du 18 décembre 2019, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire révisé relatif au traitement des matières organiques pour l'exercice financier 2020 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que ce conseil adopte le budget supplémentaire révisé relatif au traitement des matières organiques déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis;

copie du dit budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme «Annexe A».

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Règlement 86-97/72-20 amendant le règlement de zonage afin d'intégrer le plan d'aménagement d'ensemble approuvé pour la zone H-19

Résolution d'adoption du règlement numéro 2020-01-25

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire a adopté un règlement de zonage pour l'ensemble de son territoire;

Considérant que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier son règlement de zonage;

Considérant que le Conseil municipal a approuvé un plan d'aménagement d'ensemble pour la zone H-19 par la résolution 2019-10-226;

Considérant que ce projet respecte les orientations et objectifs du plan d'urbanisme et particulièrement l'objectif d'optimiser le développement dans le périmètre d'urbanisation actuel en accroissant la densité et l'intensité de l'occupation au sol;

Considérant que la réalisation de ce plan d'aménagement d'ensemble nécessite des ajustements à la réglementation d'urbanisme en vigueur;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 5 novembre 2019;

Considérant que le conseil municipal a tenu une assemblée publique de consultation, le 3 décembre 2019, afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

Considérant qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue avant la date limite du 6 janvier dernier;

Considérant que les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et que par conséquent, ils renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

> d'adopter le règlement numéro 86-97/72-20 intitulé «Règlement amendant le règlement de zonage afin d'intégrer le plan d'aménagement d'ensemble approuvé pour la zone H-19»;

Le règlement complet est disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements d'urbanisme ou au bureau municipal.

7.2 Plan d'implantation et d'intégration architectural – 5, rue Saint-Patrice

Résolution 2020-01-26

Considérant les résolutions 2017-12-320 et 2018-03-84 adoptées par le Conseil municipal concernant un projet de construction d'une habitation trifamiliale isolée au 5, rue Saint-Patrice;

Considérant les conditions qui étaient imposées en lien avec la réalisation du projet;

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme en date du 11 décembre 2019 à l'égard des conditions qui n'ont pas été respectées;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil maintient les conditions imposées et réfère le propriétaire à la résolution CCU-1120-19 du Comité consultatif d'urbanisme afin de tenir compte des suggestions qui y sont incluses.

7.3 Plan d'aménagement d'ensemble zone H-19 – modification au projet

Résolution 2020-01-27

Considérant que la Municipalité a approuvé un plan d'aménagement d'ensemble pour la zone H-19, soit sur le lot 5 403 109 sur la rue Quintal lors de la séance régulière du 1er octobre dernier;

Considérant que les promoteurs souhaitent modifier les phases de développement afin d'inverser l'ordre de construction des deux premiers bâtiments de sorte que le bâtiment du centre soit construit en premier;

Considérant que les promoteurs souhaitent modifier la dimension du parc qui sera cédé à la Municipalité afin que sa dimension représente 11 % de la superficie du terrain;

Considérant que les promoteurs proposaient l'aménagement d'une borne sèche par la Municipalité, mais que cette demande n'est plus d'actualité;

Considérant que la modification des phases de construction permettra un développement du terrain plus harmonieux;

Considérant que la modification apportée au parc permet de présenter un espace qui représente plus ou moins 10 % de la superficie du terrain;

Considérant que le terrain qui sera cédé pour une fin de parc deviendra la propriété de la Municipalité et qu'elle sera maîtresse de ce qui s'y déroulera;

Considérant l'avis reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 11 décembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'approuver les nouvelles phases de construction;
- D'approuver l'agrandissement du parc, mais exiger que la superficie soit de 10 %.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande de versements de la subvention de fonctionnement 2020

Résolution 2020-01-28

Considérant qu'une somme de 112 559 \$ a été prévue au budget 2020 à titre de subvention de fonctionnement pour les Loisirs St-Liboire inc.;

Considérant que les modalités de versement doivent être approuvées au préalable par le Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement de la subvention de 112 559 \$ allouée aux Loisirs St-Liboire inc. pour l'année 2020 en procédant à dix (10) versements, dont 2 versements en juillet (à une semaine d'intervalle) compte tenu du fait du paiement des salaires des camps de jour, et ce,

au montant de 11 256 \$ payables mensuellement et ce, à compter du mois de janvier 2020 et ce, pour dix versements, et d'en effectuer le paiement.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun rapport*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains*

Monsieur Yves Winter : *Comité de la Politique de la famille, Souper Noël du Domaine, Visite Caisse avec employés, CCR, Marche contre la violence faite aux femmes*

Monsieur Yves Taillon : *Comité des Aînés, Bassins versants à venir*

Monsieur Serge Desjardins : *CCU – CCR et Souper Noël Domaine*

Madame Martine Bachand : *Fête d'hiver de Saint-Liboire, Coin des Zados*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une seconde période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 4 décembre 2019 au 8 janvier 2020 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2020-01-29

Il a été proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 H 45.

Claude Vadnais
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 février 2020.

**LA PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL AURA LIEU
LE MARDI 3 MARS 2020 À 19 H.
BIENVENUE À TOUS !**



Soudure Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



Maryse Morin

Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com

450 250 0555

viacapitaleaffaires.com

1906, rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556



>> On connaît le marché



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690

514 456-8690

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

Fax: 450 253-0017

info@arelectrique.ca

www.arelectrique.ca



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitsoins.com

450 771-0605

info@coopauxpetitsoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.

Conseiller en sécurité financière

Représentant en épargne collective

www.donaldbergeron.ca

SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine

Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0

T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566

www.sfl.com



Gestion de patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

POMPAGE St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo® HYDRO-KINETIC® BIONEST
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

Béton Mobile DALPÉ inc.

953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0

(450) 773-6682



www.betonmobiledalpe.com

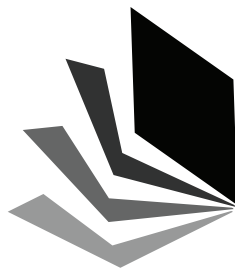
Béton livré au compteur !

Nos professionnels

AC.CREATIF

MAÎTRE GRAPHISTE

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE & WEB



COPIE

DU CENTRE-VILLE

IMPRIMERIE INFOGRAPHIE - WEB

TÉL. : 450 773-5877

1384, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE (QUÉBEC) J2S 3H4

ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS

COMPLET - SANS PRÉPARATION 100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE



PHOTO À TITRE INDICATIF.



Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396

312, Bas de la rivière,
Saint-Pie J0H 1W0



Pharmacie
Nicolas Borri
Pharmacien propriétaire

LIVRAISON
GRATUITE

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861

Membre affilié à

Proxim

Détailant autorisé

SERRUPRO



Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE

DRAINVAC

MIVAC

Shanty Vac

www.aspirateurfr.com

450 502-7349

info@aspirateurfr.com



RBQ: 5729-5388-01

**constructions
DESLANDES**

1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBQ 2864-2908-53



MOBILIERS QUÉBÉCOIS • ENTREPRISE FAMILIALE



15%
à
25%

**DE RABAIS
SUR NOS MEUBLES,
MATELAS ET ARTICLES
DE DÉCORATION**

Valide jusqu'au 23 février 2020



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com
1-800-773-2327